



REGLEMENT PARTICULIER DU TROPHEE DES ZIGS LOUPS

1^{er} Mai 2019

ARTICLE 1 – Organisation.

Le Moto Club Les Zigs Loups organise le mardi 1^{er} mai 2019 le « Trophée des Zigs Loups » sous la forme d'un rallye touristique, comptant comme étape intermédiaire pour le Championnat de France de Tourisme des Randonneurs.

ARTICLE 2 - Conditions d'admission.

Ce rallye est ouvert aux pilotes et passagers de deux roues motorisées, adhérents ou non à la FFM. Les licenciés tourisme FFM doivent être en possession de leur licence NTO 2019.

ARTICLE 3 - Lieu et contrôle.

Accueil : Place du Château à Jonzac à partir de 7 heures 45 et jusqu'à 8 h 15.

Contrôle : les participants devront se présenter au contrôle des véhicules, plein fait, et présenter permis de conduire, carte grise et carte verte d'assurance. **Tout véhicule (ou document) non conforme sera refusé au départ.** Les Randonneurs FFM devront présenter leur licence NTO 2019 pour prétendre à un classement FFM.

Les carnets de randonneurs seront tamponnés par les organisateurs pendant le pique-nique qui suivra le rallye touristique.

ARTICLE 4 – Inscriptions.

Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au 20/04/2019. Le nombre de participants est limité et les inscriptions pourront être closes sans préavis. **Pas d'inscriptions possibles le jour du rallye.**

Le dossier d'inscription sera envoyé à l'adresse ci-dessous par courrier (le cachet de la poste faisant foi) et devra comporter les documents suivants :

- Bulletin d'inscription : un par équipe de 3 à 5 motos. Un bulletin également pour un motard seul qui sera automatiquement intégré dans une équipe par l'organisation.
- La fiche moto, complètement remplie et signée (une par moto).
- Une enveloppe timbrée à votre adresse (une par moto).
- Le règlement **par chèque** à l'ordre des Zigs Loups.

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

Un accusé de réception confirmera votre inscription.

Dossier d'inscription à envoyer à

Moto club « Les Zigs Loups »
11, place du Château
17500 JONZAC

ARTICLE 5 – Tarifs.

- Inscriptions avant le 10/04/2019 : **13€**
- Inscriptions entre le 10/04/2019 et le 20/04/2019 : **16€**
- Enfants de moins de 12 ans : Gratuit (mais inscription nécessaire).

Article 6 - Déroulement de la journée.

- 7h45 à 8h15 – Accueil parking et contrôles - Café et croissants offerts.
- 8h30 - Briefing du président du club.
- Entre 9h et 10h - Départ des équipes. Les équipes non constituées à l'inscription par les participants, le seront d'une façon aléatoire par les organisateurs. Il ne sera pas possible de les modifier le jour du rallye.
- Matinée : rallye touristique, de 50 kms environ, au cœur de la Charente-Maritime agrémenté d'arrêts pendant lesquels seront organisés des jeux. **Café et en-cas offerts à mi-parcours.**
- 13h – Apéritif - Pique-nique. **MERCI DE PRÉVOIR VOTRE PIQUE-NIQUE.**
- Pointage des carnets randonneurs FFM.
- Remise des Lots.
- 15h 30 – Balade tous ensemble dans la campagne charentaise de 35 kms environ (facultative)

ARTICLE 7 – Classement.

Un classement sera établi à partir des réponses aux énigmes du rallye ainsi que des résultats obtenus aux jeux. Il n'y aura pas de chronométrage ni de comptage kilométrique.

ARTICLE 8 - Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par l'organisateur ou toute autre société autorisée dans le cadre de cet évènement. Ils acceptent également à titre gratuit l'exploitation de leur image, de celle de leur véhicule et de leur voix par l'organisateur sur tous supports papier, graphique, vidéo, numérique...etc. et ce sans limitation de durée.

ARTICLE 9 - La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables.

Toutefois, le Moto-Club Les Zigs Loups sera couvert par une police d'assurance responsabilité civile auprès de MMA IARD/Assurances Mutuelles par le biais de son affiliation à la FFM.

ARTICLE 10 - En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement, et à se conformer aux directives des organisateurs et officiels de l'épreuve.

La présentation du permis de conduire, de l'attestation d'assurance et de la carte grise seront exigés lors de la validation de l'engagement sur les lieux de la manifestation.

En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation d'inscription.

Les participants qui ne seront pas présents à la manifestation, ne pourront prétendre à un remboursement.

ARTICLE 11 – Renseignements.

Secrétariat du club : 06.63.59.99.54

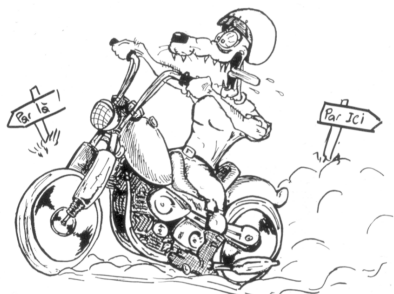
Email : zigsloups@gmail.com

Documents d'inscription téléchargeables sur le site du club : <http://zigsloups.e-monsite.com/>

Le Président,

A square image containing a handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature is stylized and appears to read 'Michel Drouillard'.

Michel DROUILLARD



**FICHE D'INSCRIPTION MOTO à renvoyer accompagnée du bulletin d'inscription et du règlement
avant le 20 avril 2019**

les zigs loups **Les 12 Commandements des Zigs Loups**

1. Ta moto tu chériras.
2. La sécurité tu respecteras.
3. Des autres usagers tu te méfieras.
4. Les piétons et deux roues tu salueras.
5. Les règles du jeu tu suivras.
6. Les autres motards tu aideras.
7. L'entière responsabilité de tes actes tu assumeras.
8. Le sourire tu garderas.
9. La compétition tu éviteras.
10. Des zigs Loups, tu te revendiqueras.
11. Les copains tu attendras.
12. Entier tu resteras.

Je soussigné, M.déclare avoir pris connaissance du **règlement de la balade** ainsi que des **12 commandements des Zigs Loups**. Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident pouvant survenir au cours de la balade du mercredi 1^{er} mai 2019.

En outre, je certifie ma moto assurée et conforme au Code de la Route.

MOTO :

IMMATRICULATION :

COMPAGNIE D'ASSURANCE :

ADRESSE CIE :

N° D'ADHÉRENT ou DE SOCIÉTAIRE :

Permis de conduire, carte grise et attestation d'assurance valides seront demandés lors du contrôle de départ.

	PILOTE	AGE	PASSAGER
Nom et Prénom			
N° de licence tourisme FFM et Moto club			
Adresse			
Ville C.P.			
☺			
Email			

Date..... Signature ,

HÉBERGEMENTS À JONZAC

➤ Camping « LES CASTORS »

8 rue de Clavelaud – Saint-Simon de Bordes - 17500 – JONZAC

Tél : +33 (0)5.46.48.25.65 – + 33 (0)6.73.51.22.85 – Fax : +33 (0)5.46.04.56.76

Mail : camping-les-castors@wanadoo.fr

Site : <http://www.campingcastors.com/>

Nous avons le plaisir de vous accueillir au **Camping Les Castors**.

Au cœur du vignoble du Cognac, à deux pas des Thermes, vous découvrirez un site **calme** et **reposant**. En **camping** ou en **mobile-home**, venez profiter des installations d'un 4 étoiles dans une région au patrimoine riche. Sur un terrain de 2,8 ha, 120 emplacements ouverts de mars à novembre, vous trouverez : confort, services, restauration, détente et loisirs. Le Camping des Castors vous fera bénéficier de 15% de réduction sur les entrées au parc aquatique les « Antilles » de Jonzac ».

➤ Camping Municipal de Jonzac

Camping Municipal des Mégisseries

Rue du Lycée

BP 40043

17502 JONZAC CEDEX

Tél. 05 46 48 49 29

Mail :  tourisme@villedejonzac.fr

Site : <http://www.campings-natureocean.com/les-campings/223954-camping-municipal-de-jonzac>

Le camping est ouvert de mars à novembre.

Le camping se situe au centre-ville et des commerces de Jonzac, à 1km des thermes, 5mn à pied du complexe aquatique des Antilles.

A proximité, vous y trouverez de nombreuses idées de balades, le casino, le cinéma et de visites proposées par l'office de tourisme.

Au cœur du vignoble charentais venez découvrir l'élaboration du Pineau, Cognac et découvrir une région au patrimoine riche...

➤ Camping des Acacias

Mr et Mme Mauroy

10 route de Bourdenne

17240 CLION SUR SEUGNE

Tél : 05 46 49 60 49/06 07 16 61 89

Mail :  gitesetcampingdesacacias@orange.fr 

Le camping est ouvert du 01 avril au 31 octobre.

Le camping des Acacias est situé dans un cadre calme et reposant à proximité des champs et des vignes, sur un terrain ombragé. Il est labellisé Gîte de France. Sur un terrain de 6 000 m², 20

emplacements ouverts du 1er Avril au 31 Octobre. Pour l'intimité de chacun et le calme, tous nos emplacements sont délimités par des haies, mi-ombragés avec un minimum de vis-à-vis. Sur place, une piscine chauffée (du 1^{er} Mai au 30 septembre), une aire de jeux, portique, terrain de pétanque.

➤ HÔTELS

- HOSTELLERIE LE COQ D'OR



LE COQ D'OR
18 place du Château
17500 JONZAC
email : lecoqdor.fr@gmail.com
site : <http://www.lecoqdor.fr>
Tél. : 05 46 48 00 06
Hôtel ouvert 7j/7
Bar, Brasserie, Restaurant. Restaurant fermé le dimanche

soir et le lundi.

Accès Wifi gratuit. Terrasse. Brasserie, restaurant, hôtel de 5 chambres-Standing. Salle de séminaire. Demi-pension tarif en fonction de la durée du séjour.

- HÔTEL DE L'ÉCU



HÔTEL DE L'ÉCU
3 Place Fillaudeau
17500 JONZAC
Tél. : 05 46 48 50 56
Fax : 05 46 48 43 49
email : contact@hotel-ecu.com
site : <http://www.hotel-ecu.com>
Hôtel ouvert 7j/7, situé en centre-ville, à proximité immédiate du château comprenant 33 chambres équipées d'un téléphone direct, télévision écran led

avec 60 chaînes numériques, bains ou douches et WC.

A disposition de la clientèle, salle de remise en forme, parking privé fermé, wifi gratuit, restaurant composé de deux salles et une terrasse avec formule express.

- HÔTEL LE 108



HÔTEL LE 108
8 avenue de Lattre de Tassigny
17500 JONZAC
Tél. : 05 46 48 02 95
Site : <http://www.hotel-restaurant-le-108.fr>
Ouvert 7j/7 toute l'année.

Accès Wifi dans toutes les chambres et restaurant.
Parking privé sous vidéo-surveillance.